

<https://www.snetap-fsu.fr/Des-mots-de-rentree-dont-les-uns-visent-seulement-a-chasser-les-autres-aux-maux.html>



**Des « mots » de rentrée dont  
les uns visent seulement à  
chasser les autres... ... aux «  
maux » plus profonds qui  
travaillent notre corps social**

Date de mise en ligne : mercredi 27 septembre 2023

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Texte action du CSN de septembre 2023**

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/fullsizerender-3-3a058.jpg>

### **Le Contexte de la rentrée**

Les séquences de communication s'enchaînent, l'une étant censée chasser l'autre... mais des effets de conjoncture on en vient à subir les effets de la politique macronienne de façon structurelle. Au-delà de louvoiements qui ne trompent plus personne, les mesures néolibérales se succèdent par vague, toujours plus incisives et douloureuses pour un corps social déjà particulièrement éprouvé.

L'inoxydable prince-président, après les gilets jaunes, la covid, la contre-réforme des retraites et l'embrasement des quartiers continue de tracer son sillon pas vraiment droit mais à droite toute néanmoins... et in fine en nous conduisant toujours droit dans le mur de l'argent !

De grand débat, en conventions citoyennes et en conseil national d'une refondation autoproclamée telle... ce pouvoir cornérisé en est rendu à imaginer de nouveaux artifices comme ces « rencontres de Saint Denis » ou peut-être demain un « préféréndum »... à choix multiple (sic).

## **[lire la suite \(cliquer ici\)](#)**

Si la **situation sanitaire** ne fait plus forcément l'actualité, elle reste pourtant précaire avec un virus toujours actif même si pour l'heure moins virulent, et avec une crise de l'hôpital qui n'a jamais été aussi vive - sachant qu'il est heureux que l'été n'ait pas été aussi caniculaire qu'on pouvait le craindre, sur notre sol en tout cas -, mais qu'à cela ne tienne le gouvernement travaille lui à un décret visant à rendre « normale » la fermeture des services d'urgence !

Sur le plan de la **situation socio-économique**, si on attend toujours une analyse et surtout des mesures de fond pour répondre enfin au malaise qui ne cesse de s'accroître depuis plus de 30 ans tant dans les marges urbaines de notre république que dans une partie du monde rural qui ne cesse de se lepéniser à mesure qu'il se délite, ce qui apparaît comme de plus en plus manifeste c'est que nous sommes désormais face à une inflation structurelle clairement tirée par les marges des entreprises, tout particulièrement celles de l'agroalimentaire et de l'énergie. Et ce ne sont pas les dernières incantations, provocations ou improvisations gouvernementales « à la petite semaine » qui peuvent être de nature à nous rassurer : avec un improbable retour aux années 60 sur fond d'autorisation de la vente d'essence à perte, avec un manque à gagner que les grandes enseignes de la distribution n'hésiteraient pas alors à récupérer dans nos caddies, là où les indépendants eux tireraient le rideau, ou encore une invitation très classieuse de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme à instaurer des cours de cuisine à l'école pour apprendre à économiser dans le panier forcément percé des ménages en consentant à confectionner davantage de salades de pâtes !

Tout en somme plutôt que de dés-inciter au profit, d'augmenter les salaires pour supporter cette inflation, de contrôler les prix ou encore de taxer les dividendes pour détaxer l'essence par exemple. D'ailleurs, Marc Fesneau nous l'a dit directement lors de notre bilatérale du 28 août alors qu'on l'interpellait sur les salaires et la précarité grandissante de ses agent-es, parvenir à contenir l'inflation certes, mais en se disant bien qu'on ne reviendra plus aux prix d'avant... dans « leur » France d'après !

Mais quid des dégâts sociaux liée à cette inflation structurelle ? Dommages collatéraux sans doute de la « révolution » conduite de façon cahotante mais « quoi qu'il en coûte » « parce que c'est son projet ». Et peu importe que 46% des étudiant-es sautent régulièrement un repas à cause de cette même inflation ou encore que près d'un-e français.e sur deux se prive de viande ou de fruits et légumes frais (soit 16 points de plus qu'en 2018), réalité partagée par une

partie de nos communautés de travail qui rappelons-le ont perdu autant de pouvoir d'achat en deux ans que sur ces dix dernières années ! Et qu'il faille compter sur Bernard Arnaud pour faire un chèque pour les Restos du coeur contraints de réduire le nombre des bénéficiaires alors même que 2,4 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire (soit trois fois plus qu'en 2011), ne fait guère sourciller davantage ce Président qui en revanche répond avec gourmandise à la demande du roi Charles 3 de « marcher dans les pas de sa mère » et de dîner à Versailles, avec dans la foulée un saut (de ce même monarque républicain pas du roi d'Angleterre) à Marseille parce que celle-ci vaut bien une messe...

Le SNETAP est porteur avec d'autres forces progressistes d'un tout autre projet pour une alimentation de qualité et relocalisée accessible à toutes et tous à travers une Sécurité Sociale de l'Alimentation plus que jamais d'actualité ! De même, il est tout aussi irresponsable de regarder ailleurs quand la grande pauvreté s'enracine, avec près de 11 millions de pauvres, et qu'un hiver sans chauffage pour de trop nombreux locataires se profile... A cette heure, le gouvernement persiste dans une réponse droitiste qui tient en deux mots : chasse aux fraudeurs et mise au boulot de ces gens qui coûtent « un pognon de dingue » avec leur [RSA](#) ! Et ce ne sont pas les pseudo marges de négociation à l'oeuvre au sein des ministères sur la future PSC imposée (Protection Sociale Complémentaire) avec son panier de soin « socle » défini au niveau fonction publique qui ne peut être amélioré et ces pauvres 5 euros de prise en charge employeur à flécher sur les options en surplus.

Ainsi, n'en déplaise le 13 octobre marquera une rentrée sociale quelque peu tardive - mais il était sans doute normal de se laisser aussi le temps de panser quelques plaies après un combat exemplaire contre une loi retraite régressive perdu d'abord du fait de l'acharnement d'un homme aux idées dangereuses. **Ce 13 octobre, dans le cadre d'une journée interprofessionnelle de grève et de manifestation, on marchera, à l'occasion d'un appel européen à mobilisation des forces du travail par la CES (Confédération Européenne des Syndicats), contre l'austérité pour une hausse générale des salaires et une priorité budgétaires - toujours pas de saison - à redonner aux services publics.**

Cette manifestation viendra juste après la marche du samedi 23 septembre pour la justice sociale et contre les violences policières et institutionnelles sur fond d'appel à la vigilance renouvelé vis-à-vis de l'extrême droite. Cet appel à la vigilance fait écho à celui lancé en 1993, signé par quarante gures de la vie intellectuelle française et européenne, alertait sur la banalisation des discours d'extrême droite dans l'espace éditorial et médiatique. Ses signataires rappelaient que ces discours " ne sont pas simplement des idées parmi d'autres, mais des incitations à l'exclusion, à la violence, au crime " et que, pour cette raison, " ils menacent tout à la fois la démocratie et les vies humaines ".

Et bien 30 ans plus tard nous y sommes avec des idées d'extrême droite ayant pignon sur rue et médias ouverts... avec en toile de fond un gouvernement et un ministre de l'Intérieur au soutien inconditionnel des syndicats de policiers les plus réactionnaires et particulièrement zélés à poursuivre syndicalistes et défenseur-es de l'environnement devant les tribunaux. Donc oui nous marcherons et oui le SNETAP comme sa fédération seront à nouveau **le 28 novembre prochain devant le tribunal de Niort pour soutenir les représentant-es du Collectif Bassines non merci comme ceux de la Confédération Paysanne !**

Si l'on en vient à **la situation politique** proprement dite, le paysage est disons-le plus qu'inquiétant avec une minorité présidentielle en dés-errance assez avancée, avec une période qui demeure par suite particulièrement propice aux manoeuvres politiciennes au Parlement comme en dehors, et cela à la gauche de l'échiquier politique y compris... les écuries pour 2027 étant clairement ouvertes, les scrutins en cours ou à suivre (sénatoriales et européennes) étant déjà préemptés par des considérations toutes autres que celles ayant trait aux enjeux qui leur sont propres.

Et pendant ce temps, la question migratoire qui demeure toujours plus vive, avec une reprise du défilé des tristes figures européennes les plus droitistes et d'extrême droite de l'île de Lampedusa aux plateaux et colonnes des Cnews et autres JDD... mais avec un gouvernement qui continue de jouer avec le feu et laisse s'instiller le poison d'une xénophobie latente dans notre pays sur fond d'un projet de loi immigration à suivre (avec un ou deux textes, voire un 49-3 populaire ou encore un référendum) ! La conception du « ni droite ni gauche, mais surtout à droite » que prétend ré-inventer le macronisme consisterait ici à expulser d'une main (notamment les étrangers délinquants) et régulariser de l'autre en octroyant une carte de séjour mais uniquement aux travailleur-euses des secteurs en

tension « ceux qui méritent des papiers » (sic) et le « stock » (sous conditions et à titre expérimental) et pas le « flux » , si ce projet va au bout cela concernerait quelques dizaines de milliers de personnes... très loin donc de l'Allemagne en passe de naturaliser 1 million de « sans papier ». Quant aux causes de la pression migratoire de l'Afrique sur l'Europe, à quoi bon effectivement s'interroger sur la remise en question d'un modèle économique libéral à bout de souffle, à l'image de cet accord UE Sénégal sur la pêche qui vient d'aboutir à un drame de plus avec 63 migrants morts au large du Cap Vert, tous originaires d'un petit village de pêcheurs sénégalais... Quel cynisme !

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/salle-5-5d5dc.jpg>

## **Fonction Publique**

A la veille de l'annonce du Projet de Loi de Finances 2024, le gouvernement ne semble pas se diriger vers des coupes claires dans les postes de la Fonction Publique, ayant plutôt lancé des « ballons d'essai » du côté d'une augmentation des frais de médicaments et de santé en général toujours au détriment de la santé des classes populaires (ou comment faire du neuf avec les mesures Bachelot de la période sarkozyste) et de suppressions des niches fiscales qui ne concourraient pas à la transition écologique (on sera assez vite fixé sur ce qui va advenir par exemple de la niche sur le gazole agricole).

En terme d'agenda social, le Ministre de la Fonction Publique annonce une nouvelle loi, alors même que les effets pernicioeux de la précédente sont encore à l'oeuvre (dans le sens de la contractualisation des recrutements et de l'opacité des promotions comme des mouvements soustraits au regard des [CAP](#) et des [CCP](#)).

Ainsi, un cycle de discussions devrait être lancé, pouvant déboucher sur des propositions d'accord sur certains sujets, qu'ils appellent **"APR" pour "Accès, Parcours, Rémunérations"** :

- le "A" de "accès" d'abord : viserait à "rénover, simplifier" les concours de recrutement (mais sans parler, ici, des concours enseignants), de "fluidifier" l'accès des apprenti.es à la FP (titularisation sans concours à l'issue de 2 années concluantes) et d'améliorer les reclassements.

- le "P" de "parcours" ensuite : devrait faire l'objet d'une négociation avec accord, sur l'évolution des grilles et des carrières, impliquant aussi l'indemnitaire ("réactiver les primes d'intéressement individuel et collectif"). Par ailleurs, l'intention manifeste serait d'introduire des différenciations dans les rythmes d'avancement à l'intérieur des grilles en fonction de "l'engagement", ou de l'environnement de travail voire du type d'emploi occupé. L'exemple avancé par la DGAFP sur la différence de rythme d'avancement possible en fonction de l'emploi occupé est celui d'une infirmière, pour laquelle on aurait un corps unique mais qui avancerait plus vite si elle est affectée dans un hôpital par rapport à un exercice dans l'Éducation (sic) ! Si pour la [FSU](#), cela relève clairement de la provocation, en tout cas ça en dit surtout très long sur l'état d'esprit des interlocuteurs d'une part et sur le danger que porte en germe ce type de mesure d'autre part.

## **[lire la suite \(cliquer ici\)](#)**

A la veille de l'annonce du Projet de Loi de Finances 2024, le gouvernement ne semble pas se diriger vers des coupes claires dans les postes de la Fonction Publique, ayant plutôt lancé des « ballons d'essai » du côté d'une augmentation des frais de médicaments et de santé en général toujours au détriment de la santé des classes populaires (ou comment faire du neuf avec les mesures Bachelot de la période sarkozyste) et de suppressions des niches fiscales qui ne concourraient pas à la transition écologique (on sera assez vite fixé sur ce qui va advenir par

exemple de la niche sur le gazole agricole).

En terme d'agenda social, le Ministre de la Fonction Publique annonce une nouvelle loi, alors même que les effets pernicioeux de la précédente sont encore à l'oeuvre (dans le sens de la contractualisation des recrutements et de l'opacité des promotions comme des mouvements soustraits au regard des CAP et des CCP).

Ainsi, un cycle de discussions devrait être lancé, pouvant déboucher sur des propositions d'accord sur certains sujets, qu'ils appellent "**APR**" pour "**Accès, Parcours, Rémunérations**" :

- le "A" de "accès" d'abord : viserait à "rénover, simplifier" les concours de recrutement (mais sans parler, ici, des concours enseignants), de "fluidifier" l'accès des apprenti.es à la FP (titularisation sans concours à l'issue de 2 années concluantes) et d'améliorer les reclassements.

- le "P" de "parcours" ensuite : devrait faire l'objet d'une négociation avec accord, sur l'évolution des grilles et des carrières, impliquant aussi l'indemnitaire ("réactiver les primes d'intéressement individuel et collectif"). Par ailleurs, l'intention manifeste serait d'introduire des différenciations dans les rythmes d'avancement à l'intérieur des grilles en fonction de "l'engagement", ou de l'environnement de travail voire du type d'emploi occupé. L'exemple avancé par la DGAFP sur la différence de rythme d'avancement possible en fonction de l'emploi occupé est celui d'une infirmière, pour laquelle on aurait un corps unique mais qui avancerait plus vite si elle est affectée dans un hôpital par rapport à un exercice dans l'Éducation (sic) ! Si pour la FSU, cela relève clairement de la provocation, en tout cas ça en dit surtout très long sur l'état d'esprit des interlocuteurs d'une part et sur le danger que porte en germe ce type de mesure d'autre part.

La FSU a d'ores et déjà manifesté son opposition à tous ces éléments qui laissent entrevoir une nouvelle boîte à outils managériale pour que les politiques de carrières et de rémunérations soient plus malléables. En revanche, nos représentant.es ont dit notre ouverture à une discussion sur les grilles et les carrières pour fluidifier et améliorer les déroulés, en introduisant la dimension égalité professionnelle (par exemple viser une amélioration des grilles des métiers les plus féminisés et réfléchir aux promotions de corps, aux perspectives de carrière, etc). De même, nous sommes favorables à ouvrir les sujets de convergence indemnitaire, de nouvelle étape de transfert primes points.

- le "R" de rémunération enfin : si un rendez vous salarial annuel serait une bonne chose, le problème principal demeure l'absence de programmation budgétaire tangible... faute de volonté politique de revaloriser les salaires des agent.es de la Fonction Publique. Et ce n'est pas Gabriel Attal qui dira le contraire, celui-ci ayant ouvert mi-septembre à l'Éducation Nationale un groupe de travail sur l'attractivité du métier enseignant en signifiant son refus de parler des salaires !

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/pe\\_dago-9510c.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/pe_dago-9510c.jpg)

La commission Pédagogie et Vie Scolaire

## Éducation

Nouveau casting donc, avec une figure de prou de la macronie qui a endossé le costume, beaucoup plus prompte à se saisir du micro que son prédécesseur, mais avec toujours la même méthode particulièrement irrespectueuse des communautés éducatives, personnels de l'Éducation et usager-es compris, d'annonces réservées aux chaînes d'info en continue et de circulaires transmises la veille au soir des journées de pré-rentrée. Alors le « récit de rentrée » tenait en quelques éléments de langage et mesures politiciennes bien calibrées : **interdiction de l'abaya, renforcement et généralisation du programme de lutte contre le harcèlement, réaffirmation des fondamentaux, de l'autorité, de la formation continue hors temps de cours et de l'expérimentation d'un uniforme** renvoyant à une 3ème République fantasmée et pour tout dire au final à une vision plutôt rance de

l'Éducation... devenue au passage « domaine réservé » du Président.

Rappelons par ailleurs, que Gabriel Attal a aussi été Monsieur SNU... et il n'y a sans doute pas de hasard si la Ministre en charge de la jeunesse et du **Service National Universel** a été conduite à se contredire elle-même en moins d'un mois à dire tout puis son contraire. Ainsi, celle qui en août indiquait que cette démarche devait demeurer « volontaire et voulu » car « rien ne serait pire que de le rendre obligatoire pour un jeune, ce serait même contre-productif », professe en septembre qu'il convient de « tendre vers une obligation qui sera une généralisation »... a priori « ce passage républicain pour toute une génération » ayant vocation à se faire sur 2 semaines pris sur le temps scolaire en seconde... et d'ajouter « à l'École les savoirs, au SNU les valeurs » (sic) ! Bref, si cette lubie « en uniforme » à géométrie plus que variable venait à se confirmer (généralisation et dans cette configuration de surcroît), et le calendrier à s'accélérer, il nous reviendrait de nous mobiliser en conséquence. A suivre de très près donc.

Enfin, les annonces concernant le **bac général et technologique** sont venues fermer la marche, plus difficiles à assumer sans doute faute d'avoir su et surtout voulu écouter la profession enseignante, et d'avoir fait perdre 3 années à tout le monde ! Ainsi, en cours de cycle les épreuves terminales de spécialités sont sine die reprogrammées en juin, mais toujours refus de regarder le fond (contenus et modalités d'évaluation) de cette réforme Blanquer imposée et mal pensée, le gouvernement se bornant au calendrier ou encore à une approche purement arithmétique du nombre de textes au bac de français. Affligeant et inacceptable, nos élèves méritent mieux et le SNETAP en Élan commun et aux côtés de sa fédération va continuer d'exiger une remise à plat complète...

De même, les injonctions liées au **projet de contre-réforme de la voie pro**, projet ralenti, revu pour partie du fait de la mobilisation des personnels, mais encore à l'oeuvre, demeurent inacceptables. Deux mesures en particulier nécessitent d'être combattues aux côtés du [SNUEP-FSU](#) et de l'Intersyndicale voie pro [EN/EA](#). La première pèse toujours sur la classe de terminale bac pro... avec un temps scolaire qui serait réduit au profit d'un temps de stage accru et des épreuves pouvant être avancées... en mars ! La seconde porte sur la carte des formations qui à l'Éducation Nationale est en train d'être passée au laminoir des métiers en tension, sous couvert de formations insérantes et non insérantes et sous la houlette à venir des sous-préfets avec de fortes interrogations sur le rôle des CREFOP dans ce nouveau contexte.

Pour terminer sur cette nouvelle rentrée dans une ambiance plombée, nous dénoncerons ici les propos insultants tenus ce 20 septembre en commission Culture et Éducation de l'Assemblée Nationale par quelques élu.es de la Nation (Renaissance et Rassemblement National). La table-ronde visait à échanger précisément sur les conditions dans laquelle s'est faite ladite rentrée, mais manifestement aux yeux de l'actuelle majorité, il est plus difficile de regarder en face les effets des choix ou des non-choix politiques opérés ou ne serait-ce que d'écouter le vécu dans nos établissements scolaires, cela au plus grand mépris du rôle et du travail des « partenaires sociaux ». Plus qu'inquiétant... Et quand c'est avec des députés du RN qu'on en vient à se faire la courte-échelle alors la côte d'alerte est dépassée. Gravissime et infamant ! L'ensemble des [OS](#) représentatives de l'Éducation ont saisi la Présidente de l'Assemblée Nationale -

<https://fsu.fr/declaration-intersyndicale-audition-sur-le-bilan-de-la-rentree-a-l-assemblee-nationale/>.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH136/fullsizerender\\_2-7479e.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH136/fullsizerender_2-7479e.jpg)

Alors, oui, le [CSN](#) du SNETAP-FSU tient à réaffirmer avec force que, n'en déplaise, les personnels de l'Éducation et leurs représentant.es ne se tairont pas et persisteront à analyser, apprécier, informer, mettre en débat et appeler à l'action en tant que de besoin par rapport aux mesures, réformes et autres dispositifs gouvernementaux touchant le champ de responsabilité qui est le nôtre !

Il en va ainsi du « **pacte enseignant.es et CPE** » qui s'il est un redoutable outil de nouveau management public qui entre opportunément en action alors que ces agent.es ont perdu pas moins de 15 à 25% de leurs rémunérations au

cours de ces 20 dernières années, que 70% d'entre eux sont en train de voir leur pouvoir d'achat diminuer en cette année 2023... et cela sur fond d'une inflation inédite ! Qui peut dans un tel contexte refuser plusieurs milliers d'euros fussent-ils délivrés sous forme de « briques » ? Et bien... une majorité de ces mêmes enseignant.es et CPE ! C'est en tout cas ce que les ministères de l'Éducation Nationale comme de l'Agriculture sont en train de constater en ce mois de septembre... n'osant même plus évoquer l'objectif déjà modeste de juin qui s'établissait à 30% des agent.es censé.es se « pacter ». 30% c'est le chiffre qui en cette rentrée serait en fait celui des lycées n'ayant pu signer aucune brique... devant le refus collectif de leurs communautés de travail respectives... et ces communautés là on les rencontre aussi dans nombre de nos lycées agricoles publics ! Mais comment expliquer qu'une partie importante de la profession se braque ainsi ? Sans doute parce que le mépris de notre profession n'a déjà que trop duré ; parce que l'atteinte portée aux métiers (de concepteur l'enseignant.e étant en passe ici d'être payé.e à la tâche) et l'attaque des statuts (le pacte risquant fort de précipiter pour les CPE la fin de leur statut à 35h sur 4 jours) sont sans précédents ; parce que la manoeuvre visant à masquer le combat pour une véritable revalorisation salariale ne parvient pas à tromper le plus grand nombre... comme la CDIisation vise en vain à faire oublier la véritable bataille pour la déprécarisation !

Le SNETAP-FSU entend encore intensifier sa campagne contre le refus de ce « pacte faustien » bâti sur des mensonges, qui par nature ne peut être efficient pour nos élèves (du remplacement qui ne s'improvise pas... à l'accompagnement qui ne doit pas relever du volontariat), et qui menace à assez court terme le maintien de l'ensemble des dispositifs existants (décharges horaires d'abord, [HSE](#) ensuite), quand il n'est pas en passe d'être « vendu » par certain.es pour ce qu'il n'a réglementairement à être (remplacer une collègue en congé maternité, exercer la mission de professeur principal, assurer des heures d'enseignement inscrites au référentiel, faire passer des examens, signer un pacte et reverser le traitement à un collègue IAE ne pouvant émarger au dispositif mais effectuant la mission...). N'en jetez plus ! L'objectif est clair : mettre en échec ce dispositif, afin que le budget alloué soit utilisé à la revalorisation de tout.es les enseignant.es et CPE sans contrepartie.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/com\\_vs2-eacc5.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/com_vs2-eacc5.jpg)

La commission Vie Syndicale

Le CSN mandate :

- le Bureau National pour qu'il continue de prendre une part active à l'intersyndicale de la voie pro et les secrétariats régionaux afin qu'ils soient partie prenante des audiences sur l'évolution des cartes de formation professionnelle demandées par les [CFR](#) FSU auprès des Conseils Régionaux ;
- l'ensemble de ses représentant.es et militant.es pour poursuivre résolument la campagne engagée contre le pacte :

\*en dénonçant l'ensemble des dérives constatées par nos sections locales et régionales auprès de la [DGER](#) et du cabinet du ministre si nécessaire,

\*en exigeant auprès des directions locales la transparence sur l'attribution briques et le contenu des missions attribuées,

\*en faisant respecter strictement les phases de contrôle et les temps de bilan prévues dans le cadre de la note de service visant à cadrer le dispositif au niveau local, comme des instances régionales et nationales,

\*en saisissant les Commissions 3SCT EA et REA, afin d'évaluer et de prévenir les atteintes aux équipes, au métier, à la qualité du service, et les burn out qui risquent de se multiplier...

- l'ensemble de ses représentant.es et militant.es pour s'inscrire pleinement dans la campagne de la FSU pour

imposer un nouveau plan national de titularisation et gagner la bataille de la résorption de la précarité, celle-là même qui ne semble manifestement pas ou plus un sujet pour notre ministre !

### MASA / [EAP](#)

Plus spécifiquement au Ministère de l'Agriculture et dans l'Enseignement Agricole Public, cette rentrée s'est faite à nouveau « avec des bouts de ficelle », avec **un passif qui ne passe décidément pas !** On citera en particulier l'Accompagnement Personnalisé de STAV toujours pour moitié rémunéré hors fiche de service en HSE (20 [ETP](#) d'économisés lors du quinquennat précédent) et les dédoublements devenus indicatifs et non financés, qui au-delà des problèmes de sécurité pouvant se poser en TP et de l'atteinte à la pédagogie, génèrent une mise en souffrance chez de trop nombreux collègues ayant en charge en particulier des classes de 4ème 3ème, de CAP comme de Bac pro...

Mais comme si cela ne suffisait (toujours) pas, des sections locales nous signalent dans plusieurs régions de **nouvelles attaques**, façon « basses manoeuvres comptables » prescrites mais sans savoir par qui, via les fiches service d'enseignant.es en filière pro, en changeant « sans le dire mais tout en le faisant » les références pourtant réglementaires inscrites et en particulier en procédant à l'augmentation du nombre de semaines pour comptabiliser les heures de pluridisciplinarité dans les bac pro renouvelés ! Ces manoeuvres doivent cesser, elles sont indignes et proprement inacceptables.

Le CSN décide de :

- de poursuivre résolument la campagne d'opposition à la semestrialisation des [BTSA](#), à l'heure où déjà certaines équipes commencent à faire marche arrière à l'épreuve de la mise en place !
- de faire de l'année 2023-2024 une année d'action enquête livre noir sur les méfaits de la suppression des seuils de dédoublement ;
- d'appeler à la grève concernant l'atteinte au nombre de semaine établi par arrêté pour compter les heures de pluridisciplinarité si la DGER et le ministre devaient persister dans les jours à venir et le cas échéant de faire partager le plus largement cet appel à l'ensemble des OS de l'EAP ;
- d'interpeller directement le Ministre autant qu'il sera besoin et ce à chaque échelle militante de notre organisation sur l'ensemble de ces questions qui atteignent nos communautés éducatives, nos métiers et abaissent la qualité du service due à nos usager.es !

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/fullsizerender\\_3-d34d0.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/fullsizerender_3-d34d0.jpg)

La commission Politique Scolaire et Laïcité

### **Vous avez dit Projet de Loi d'Orientation Agricole et Planification Écologique**

#### **PLOA - des réponses (encore) insuffisantes à de vrais enjeux identifiés...**

" comment augmenter de + de 30% jeunes formés dans nos établissements d'enseignement et de formation agricole (essentiellement par la voie scolaire - chiffres DGER), afin de relever le défi du renouvellement des générations en agriculture partant en retraite, cela avec au mieux budget à moyens constants en ETP ?

" qu'est ce qu'est censé être et apporter ce « bachelor pro » discuté nulle part, titre venu du Privé qui par nature ne constitue pas un diplôme en tant que tel, label « sans moyen » censé sécuriser des parcours bac +3 ans qui font encore trop souvent défaut pour nos étudiant.es de BTSA par déficit de partenariats avec l'enseignement Supérieur et faute de dotation propre ?

" que dire de cette 6ème mission - verbeuse et à ce stade sans réel contenu... - que nous appelions de nos vœux, mais centrée sur l'installation et assumée comme telle, avec des [EPLEFPA](#) lieux neutres de ces « guichets uniques », des [CFPPA](#) réarmés par la puissance publique et avec la création volontariste et financée d'un espace test sur chacune des exploitations de nos établissements publics... A ce stade, il a loin de la coupe aux lèvres !

... et de mauvaises réponses

" « vendre » du consortium pour pallier les renoncements successifs de l'État avec des fonds du privé et un effet vitrine de petite ambition sous couvert de métiers d'avenir alors même que la DGER persiste depuis près d'une dizaine d'années à ne pas créer de nouveaux diplômés !

" ne pas prioriser les Écoles Nationales Vétérinaires sur fond de défaut manifeste d'anticipation et de programmation à la hauteur des besoins pourtant avérés (au-delà des quelques dizaines de places créées de haute lutte ces dernières années) pour ré-installer des vétérinaires en nombre dans le monde rural ; en ce sens le SNETAP-FSU sera très attentif à la sincérité du rapport [CGAAER](#) commandé par un Ministre plus que timide sur le projet de 5ème [ENV](#) en Nouvelle Aquitaine, et qui pourrait en revanche être à nouveau tenté de déléguer à une école privée de plus... ce qui serait proprement inacceptable !

En résumé, les premières mesures esquissées du PLOA ne sont manifestement pas - et sous bénéfice d'inventaire, une fois que les textes stabilisés (pacte et loi) seront enfin diffusés - aux défis à relever.

Ce manque de volonté politique avéré tend également à se confirmer dans les annonces gouvernementales liées à la planification écologique. Plus au fond, il s'agit ici d'un refus de bifurquer réellement et pour tout dire de rompre avec ce que la Première Ministre désigne encore comme notre « modèle économique ». Notre fédération présente lors du dévoilement du plan en question le 19 septembre exprime clairement l'impasse dans laquelle nous enferme l'actuelle majorité sous couvert « d'écologie réaliste à la française ». Ainsi, « si le plan détaille secteur par secteur, activité par activité, les efforts à réaliser, il fait l'impasse sur la planification de son financement. Quant au renforcement de la fiscalité écologique, tant comme outil d'incitation que comme outil de financement, il n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement. Rien non plus sur l'abandon des subventions nuisibles à l'environnement. (...) Si la Première ministre estime à raison que planification écologique rime avec protection du pouvoir d'achat, autrement dit, qu'agir aujourd'hui coûtera moins cher que réparer ou s'adapter demain (...) elle est muette sur les mesures sociales permettant aux plus démunis de faire face aux conséquences du changement climatique. (...) Ce gouvernement s'émeut d'une éco-anxiété grandissante, en particulier chez les jeunes générations, mais ne leur sert que de vieilles recettes ; comme une impuissance conceptuelle et politique » !

A l'heure où l'École à 40°C fait l'objet d'un certain nombre de recherches, de colloques et autres tables-rondes, y compris au Parlement, on pourrait au moins penser que le gouvernement a pris la mesure de cet aspect très concret et qui ne va pas aller decrescendo, avec une année 2023 qui devrait être la plus chaude jamais depuis que la météo conduit ses relevés de températures, juste après celle de... 2022 ! Et bien là encore, force est de constater avec l'annonce faite par le Président de 500 millions consacrés aux rénovations thermiques des établissements scolaires et de 2 milliards de crédits aux mairies que ce n'est pas à ce rythme qu'on atteindra les 40 milliards nécessaires d'ici 2030, simplement pour le bâti scolaire. Or investir massivement dans la rénovation des bâtiments, c'est pourtant garantir la continuité des Services Publics alors que les périodes caniculaires s'intensifient, améliorer les conditions de travail, faire des économies à terme sur les dépenses énergétiques et garantir des milliers d'emplois dans le bâtiment pendant plusieurs années ! A nous de ne pas en rester là... parce que ce n'est juste pas une option.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/img\\_4287\\_2-2-d7e80.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/img_4287_2-2-d7e80.jpg)

Frédéric Chassagnette, Co-Secrétaire Général

Le CSN mandate :

- le [SG](#) et nos représentant-es de l'Enseignement Supérieur Agricole pour être auditionné-es par la mission [CGAAER](#) et le cas échéant rencontrer les élu-es parties prenantes du projet d'une cinquième ENV en Nouvelle

Aquitaine ;

- le SG pour, dans le cadre du [CDDEAP](#), demander audience à la Première Ministre sur les enjeux propres à l'EAP dans le cadre de la planification écologique ;
- l'ensemble de nos représentant-es et militant-es pour faire vivre la campagne pour « mettre fin aux passoires thermiques dans les bâtiments publics » lancée par l'Élan commun dans nos CA, via les projets d'établissement à reprendre, dans les instances régionales (CSAREA, CREA, CAEN) et aux contacts des exécutifs comme des conseillers régionaux, en s'appuyant notamment sur les CFR FSU.

Paris, le 21 septembre 2023

Texte voté à l'unanimité